

COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA

Compte rendu de la séance ordinaire

du dimanche 27 décembre 2015 à 14 h 00

Présents : TOMI Christian, BRAL Michèle, MORI Eric, SANTELLI Dominique, MORI Joseph Marie -
Absents : ROQUES Pierre POISMANS Claude - **Représentés :** POISMANS Claude par MORI Eric
Secrétaire(s) de la séance: Michèle BRAL

Ordre du jour :

- **Décision Modificative n° 5 du Budget 2015,**
- **Questions diverses.**

Délibérations du conseil :

1. Décision Modificative n° 5 du Budget 2015

Le maire expose à l'assemblée qu'une décision modificative du budget 2015 est nécessaire afin de mandater une facture concernant l'opération d'équipement n° 1506 « **Réfection Ruelle Casenove** ».

Le Conseil municipal, oui l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Procède** à la modification n° 5 du budget 2015 dans la section d'investissement :

| OPERATIONS | ARTICLES | DIMINUTION DE CREDITS | AUGMENTATION DE CREDITS |
|---------------------|----------|-----------------------|-------------------------|
| Non individualisées | 231 000 | 10 692 | |
| 1506 (Dépenses) | 2138 | | 10 692 |

Cette séance a été close à 15 heures et a comporté une (1) délibération numérotée 1.

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 6

POUR : 6 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

**Le Maire
TOMI Christian**



**Nombre de membres
en exercice:** 7

Séance du 27 décembre 2015

Présents : 5

L'an deux mille quinze et le vingt sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 27 décembre 2015, s'est réunie sous la présidence de Christian TOMI

Votants: 6

Sont présents: Christian TOMI, Michèle BRAL, Eric MORI, Dominique SANTELLI, Joseph Marie MORI

Représentés: Claude POISMANS par Eric MORI

Absents: Pierre ROQUESPOISMANS Claude

Secrétaire de séance: Michèle BRAL

1. Décision Modificative n° 5 du Budget 2015

Le maire expose à l'assemblée qu'une décision modificative du budget 2015 est nécessaire afin de mandater une facture concernant l'opération d'équipement n° 1506 « Réfection Ruelle Casenove ».

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Procède à la modification n° 5 du budget 2015 dans la section d'investissement :

| OPERATIONS | ARTICLES | DIMINUTION DE CREDITS | AUGMENTATION DE CREDITS |
|---------------------|----------|-----------------------|-------------------------|
| Non individualisées | 231 000 | 10 692 | |
| 1506 (Dépenses) | 2138 | | 10 692 |

Cette séance a été close à 15 heures et a comporté une (1) délibération numérotée 1.

POUR : 6 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Le Maire
TOMI Christian